



Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture

Bulletin de **L'UNISIST**

INFORMATION, INFORMATIQUE, TÉLÉMATIQUE

Vol. 32
N° 2
2004

TABLES DES MATIÈRES

SMSI	3
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET.....	3
MÉMOIRE DU MONDE	4
LES PREMIERS REGISTRES NATIONAUX « MÉMOIRE DU MONDE » À L'HONNEUR	4
LES « SORRY BOOKS » ENREGISTRÉS COMME DOCUMENTS HISTORIQUES	5
LE PROJET « MANUSCRITS DE TOMBOUCTOU ».....	5
LE PROJET DES ARCHIVES DE LA TRAITE DES ESCLAVES	6
ARCHIVES AUDIOVISUELLES	8
NUMÉRISATION DES ARCHIVES RADIOPHONIQUES	8
PRÉSERVATION NUMÉRIQUE DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES.....	9
LE PATRIMOINE NUMÉRIQUE	9
LA PRÉSERVATION SOUS FORME NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE DES ROUTES DE LA SOIE	9
LES TIC AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	11
L'UNESCO ET MICROSOFT SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION POUR AIDER À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	11
UN PREMIER GROUPE DE STAGIAIRES OBTIENT LE BREVET DE « PROFESSIONNELS AGRÉÉS PAR MICROSOFT	12
LOGICIELS	13
LA DEUXIÈME RÉUNION INTERNATIONALE CONSACRÉE À CDS/ISIS AURA LIEU AU BRÉSIL.....	13
LE MULTILINGUISME	14
LE MULTILINGUISME DANS LE CYBERESPACE	14
INFOJEUNESSE	15
MOUVEMENTS DE PERSONNEL	17
BUREAUX RÉGIONAUX	19
ASIE ET PACIFIQUE	19
ATELIER POUR LE PROGRAMME MÉMOIRE DU MONDE À BICHKEK.....	19
DEUXIÈME RÉUNION DU RÉSEAU D'INFORMATION POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE	19
NORMALISATION D'UNE POLICE DE CARACTÈRE NÉPALAISE	20
ATELIER DE L'UNESCO SUR L'AVENIR DES LIVRES ÉLECTRONIQUES.....	21
DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION À SAMOA	21
EUROPE	22
CONFÉRENCE INTERNATIONALE « LOI ET INTERNET ».....	22
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	23
LES JEUNES, LA COMMUNICATION ET LA PRÉVENTION DU VIH/SIDA.....	23
NOUVELLES PUBLICATIONS	24

Ce bulletin publie des informations sur les activités de la Division de la société de l'information et autres sujets connexes. Publié deux fois par an en anglais, arabe, espagnol, français et russe, le bulletin est distribué gratuitement par la Division.

*Rédactrice en chef : Elisabeth Longworth. Rédactrice adjointe : Joie Springer.
Assistante de publication : Grace Mensah.*

Les lecteurs sont invités à communiquer leurs observations et suggestions concernant le Bulletin et toute information pertinente au : Bulletin de l'UNISIST, Division de la société de l'information, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 44 97. Télécopie : (331) 45 68 55 83. Adresse électronique : j.springer@unesco.org. Tout exemplaire du Bulletin peut être commandé directement à : ci.documents@unesco.org

Le Bulletin de l'UNISIST peut être consulté sur l'Internet :
<http://dit-fs1.hq.int.unesco.org/ulis/index.html>

En cas de changement d'adresse, veuillez joindre l'étiquette portant vos anciennes coordonnées.

SMSI

Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet

Dans le cadre du suivi de SMSI 1 et de la préparation de SMSI 2, le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet a tenu sa première session du 23 au 25 novembre 2004 à Genève, en partie sous forme de consultations ouvertes à tous les gouvernements et parties prenantes en vue de rédiger un rapport contenant des recommandations destinées à faciliter les négociations de la seconde phase du Sommet à Tunis.

Les échanges qu'ils ont eus, à l'occasion de ces consultations, avec les gouvernements et les parties prenantes ont permis aux membres du Groupe d'écouter ce que des acteurs très divers avaient à dire d'utile pour leurs travaux. Dans l'ensemble, les participants se sont déclarés satisfaits de la composition équilibrée du Groupe. Celui-ci a consacré un certain temps à la nécessité de travailler le plus possible de manière ouverte et sans exclusive. À la lumière des discussions, il a décidé d'alterner les « séances plénières » (ouvertes aux observateurs sans qu'ils aient le droit de prendre la parole) et les « séances de travail » privées.

Les discussions ont été centrées sur la structure et le plan du rapport et sur ce qui devait être le point de départ des travaux de fond du Groupe. Celui-ci s'est mis d'accord sur un avant-projet de plan pour servir de base à la suite de ses travaux. Il a été entendu que cette structure ne serait pas définitive mais pourrait être modifiée en cours de route. Le groupe a décidé de reporter l'examen des définitions de l'Internet et de la gouvernance de l'Internet et de s'en tenir pour commencer à une démarche axée sur les questions.

De l'avis général à ce stade, le mieux serait de se faire une idée d'ensemble avant de fixer des priorités, en commençant par examiner un très large éventail de questions. Ces dernières seraient désignées et classées, suivant les formules retenues dans la Déclaration de principes, comme suit :

- répartition équitable des ressources
- accès universel
- stabilité et sécurité du fonctionnement de l'Internet
- multilinguisme et contenus
- autres questions à examiner.

Le Groupe est convenu d'établir des notes thématiques, en remontant de la base au sommet, suivant une démarche participative associant tous ses membres. Ces notes seraient élaborées sur un même modèle, qui serait définitivement mis au point après la réunion et affiché sur le site Web du GTGI. Chacune des questions traitées devrait être évaluée à l'aune des principes transversaux énoncés dans les documents adoptés à Genève et chaque note permettre d'apprécier dans quelle mesure les arrangements en vigueur étaient adéquats. Les principes en question étaient la transparence, la démocratie, le multilatéralisme, la pleine participation des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales ainsi que la capacité de traiter les questions de gouvernance en coordonnant les activités. Ces notes devraient être prêtes pour le 25 janvier 2005 et affichées pour consultation sur le site Web du GTGI.

Le Groupe a étudié l'organisation de ses travaux et arrêté un calendrier de ses activités. Sa prochaine réunion aura lieu à Genève, immédiatement à la suite de la deuxième session du Comité préparatoire (PrepCom-2) à la seconde phase du SMSI. Cela permettra de tenir en février 2005 avec les gouvernements et toutes les parties prenantes une autre série de consultations, qui donneront aux participants à la session du Comité préparatoire la possibilité de procéder à des échanges de vues avec le GTGI. Ce dernier tiendra ensuite une réunion de travail pour rédiger le rapport préliminaire qu'il lui a été demandé de présenter à PrepCom-2. Deux nouvelles réunions auront lieu en avril et juin 2005.

Les membres du Groupe ont reconnu d'un commun accord que le développement était une dimension importante et ils envisageaient la gouvernance de l'Internet dans le contexte général du SMSI et des efforts faits pour mobiliser les TIC au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. L'axe développemental serait donc l'une des priorités transversales ou « intersectorielles ». À cet égard, il faudrait prendre des mesures pour améliorer la représentation des pays en développement dans les divers mécanismes et dispositifs de gou-

vernance de l'Internet. En particulier, il allait être nécessaire de mettre au point des mesures de renforcement des capacités pour permettre aux représentants de ces pays de faire entendre leur voix dans toutes les enceintes où la question serait évoquée.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à M. Axel Plathe, CI/INF, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45.68.44.67. Télécopie : (331) 45.68.55.83. Courriel : a.plathe@unesco.org

MÉMOIRE DU MONDE

Les premiers registres nationaux « Mémoire du monde » à l'honneur

La reconnaissance officielle des deux premiers registres nationaux établis pour le programme de l'UNESCO « Mémoire du monde » – ceux de la Chine et de l'Australie – a été marquée par une cérémonie organisée en décembre 2004 aux Archives nationales de Malaisie, à Kuala Lumpur, dans le cadre d'une réunion des membres du Bureau du Comité régional « Mémoire du monde » pour l'Asie et le Pacifique.

Le Registre de la Chine, établi en 2000, comprend à présent 44 éléments du patrimoine documentaire national reconnu par le Comité national « Mémoire du monde » de ce pays. Pour faire mieux connaître ce patrimoine, un ouvrage présentant des illustrations en couleurs du premier groupe d'inscriptions a été réalisé sous les auspices de l'Administration des archives d'État de Chine. Un ouvrage semblable est actuellement en préparation pour le deuxième groupe d'inscriptions. Le Comité lance des appels pour recueillir des propositions d'inscription et évalue celles qui lui sont soumises dans un cadre biennal, parallèle à la procédure appliquée pour le Registre international.

Le Registre national de l'Australie date pour sa part de 2002. Il peut être consulté en ligne (à l'adresse suivante : www.amw.org.au) et comprend actuellement 15 éléments du patrimoine australien présentant un grand intérêt. Pour les propositions d'inscription, le Comité national australien « Mémoire du monde » procède aux appels et au traitement suivant un cycle plus court, qui est annuel.

Ces deux registres font usage des mêmes critères et des mêmes formulaires de proposition d'inscription que le Registre international, légèrement adaptés en chaque cas aux particularités de la situation du pays considéré. Les autres pays de la région sont encouragés à établir leurs propres registres nationaux.

Le Bureau du Comité régional pour l'Asie et le Pacifique a aussi décidé d'établir en 2005 un registre régional pour l'Asie et le Pacifique.

Le Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO énumère les éléments du patrimoine documentaire qui ont été retenus par le Comité consultatif international à ses réunions de Tachkent (septembre 1997), Vienne (juin 1999), Cheongju (juin 2001) et Gdansk (août 2003) et avalisés par le Directeur général de l'UNESCO comme conformes aux critères de sélection définissant l'intérêt mondial exigé.

Pour de plus amples précisions sur le Registre « Mémoire du monde », prière de s'adresser à Mme Joie Springer, CI/INF, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45.68.44.97. Télécopie : (331) 45.68.55.83. Courriel : j.springer@unesco.org. Pour tous renseignements sur le Comité régional Asie-Pacifique, prière de s'adresser à Mme Susanne Ornager, conseillère pour la communication et l'information dans la région Asie-Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, 110 029 New Delhi, Inde. Tél. : 91 11 671 3000. Télécopie : 91 11 671 3000. Courriel : s.ornager@unesco.org.

Les « Sorry Books » enregistrés comme documents historiques

Une collection de 461 « Sorry Books » contenant les réflexions de milliers d'Australiens sur l'histoire jusque-là secrète des « générations perdues » s'est vu reconnaître officiellement un très grand intérêt historique et social. Ces ouvrages sont parmi les neuf éléments significatifs du patrimoine documentaire récemment inscrits – dans le cadre du Programme de l'UNESCO visant à protéger et promouvoir le patrimoine documentaire – au Registre australien « Mémoire du monde » où sont consignés ou évoqués les étapes et événements marquants de l'histoire nationale.

Les éléments inscrits illustrent l'évolution de l'Australie en rapportant des récits importants du passé lointain ou récent et en donnant un

aperçu des aspects de la vie de ce pays qui aident à en faire connaître les habitants et à expliquer qui ils sont comme nation.

Les « Sorry Books » (1998) sont conservés à l'Institut australien d'études des aborigènes et des îles du détroit de Torres (AIATSIS), à Canberra. Beaucoup d'ouvrages postérieurs à 1998 doivent encore être localisés, mais on estime que la campagne a permis de recueillir plus d'un demi-million de signatures.

Pour de plus amples précisions, prière de s'adresser à M. Alan Howell, Commission nationale australienne pour le programme « Mémoire du monde », 7 Bath Place, Port Melbourne, VIC 3207, Australie. Courriel : aghowell@ozemail.com.au.

Le projet « Manuscrits de Tombouctou »

L'UNESCO a de nouveau manifesté le grand intérêt qu'elle porte au projet des manuscrits de Tombouctou, destiné à sauvegarder le patrimoine littéraire exceptionnel de la ville malienne de Tombouctou, en parrainant un voyage d'étude de deux semaines en France au profit de deux chercheurs maliens réputés, qui appartiennent respectivement à l'Institut Ahmed Baba et à la Bibliothèque privée Alwangari.

Des séances de familiarisation et de formation consacrées à la préservation et la gestion des documents historiques et aux techniques de numérisation ont été organisées à leur intention dans un certain nombre d'établissements, dans le cadre d'un projet financé par le Gouvernement luxembourgeois. L'objectif primordial du projet des manuscrits de Tombouctou est de préserver les originaux et d'assurer un large accès au patrimoine culturel et littéraire d'une valeur inestimable détenu dans des collections publiques et privées de manuscrits historiques dans la région de Tombouctou.

Par la formation et par la modernisation des équipements, ce projet accroîtra les capacités de

l'Institut national Ahmed Baba (IHERI-AB) de s'acquitter de ses missions essentielles de restauration et de conservation ainsi que d'exploitation et diffusion scientifiques du contenu des manuscrits actuellement en sa possession, ainsi que des collections conservées dans d'autres bibliothèques de Tombouctou.

Aujourd'hui, la ville de Tombouctou abrite dans les 60 à 80 collections privées, dont la plus grande, qui se trouve dans la Bibliothèque Mamma Haïdara, a été sauvée par un don de la Fondation Mellon et est en cours de catalogage et de publication par les soins de la Fondation islamique Al-Furqan. Plusieurs autres collections privées ont été acquises par le Centre Ahmed Baba, établissement public qui abrite désormais plus de 18.000 manuscrits.

Pour de plus amples précisions, prière de s'adresser à M. Abdelaziz Abid, CI/INF, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45.68.46.96. Télécopie : (331) 45.68.55.82. Courriel : a.abid@unesco.org.

Le projet des Archives de la traite des esclaves

Parrainée par l'UNESCO et organisée par les Archives nationales de Cuba, une réunion internationale consacrée au projet des archives de la traite des esclaves a eu lieu en novembre 2004 à La Havane (Cuba), avec la participation de plus de 25 délégués de 11 pays.

Ce projet, qui avait démarré en 1999 et s'est achevé à la fin de 2004, associait les pays suivants : Argentine, Barbade, Bénin, Brésil, Cap-Vert, Colombie, Cuba, Gambie, Ghana, Haïti et Sénégal.

À cette réunion ont été présentés des travaux sur la numérisation, sur la production de CD-ROM et la consultation en ligne de ces archives, qui faisaient ressortir toute la richesse d'un patrimoine documentaire historique couvrant près de quatre siècles d'une histoire mal connue, celle des dizaines de millions d'Africains victimes de la traite des esclaves. En 2001, la Conférence de Durban avait reconnu dans ce fait historique un crime contre l'humanité, et à son tour, l'Assemblée générale des Nations Unies a par la suite proclamé 2004 Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition.



Les divers projets nationaux représentaient différents modèles, comme l'indiquait, par exemple, la haute qualité technique des méthodes documentaires et des solutions de logiciel appliquées par la Bibliothèque nationale du Brésil, qui a valu à son projet d'être considéré comme un modèle d'excellence. Les participants ont aussi salué dans le projet présenté par Haïti

un exploit quasiment héroïque car cette tâche, menée à bien en pleine guerre civile, malgré la présence menaçante de la mort, le manque d'électricité et l'instabilité politique, l'a été à la date prévue, ce qui a permis la réalisation du premier CD-ROM produit en Haïti. On peut se faire une idée de la richesse des archives du Sénégal, qui sont constituées des documents de l'ancienne Afrique occidentale française inscrits au Registre « Mémoire du monde », des dimensions du projet présenté par la Colombie, qui a numérisé plus de 150 000 images, de la collecte méthodique à laquelle le Musée de la Barbade s'est livré pour les 14 pays anglophones des Caraïbes comme de chacun des autres projets en naviguant sur la page Web officielle du site, à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/webworld/slavetradearchives/>.

À l'issue de la réunion, les participants ont formulé les recommandations ci-après :

- établir des liens de renvois réciproques entre sites Web pour pouvoir naviguer en passant directement d'un projet à l'autre ;
- recourir aux solutions à code source libre et du domaine public offertes par l'UNESCO ou en collaboration avec elle ;
- adopter une méthode de travail générale pour la sélection, la description, la préservation et le contenu des sites. L'accent est mis sur la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD(G)), le format MARC et la norme ISO 2709 ;
- donner au projet davantage de visibilité sur les sites institutionnels, par la promotion sur le Web, une plus grande facilité d'utilisation et une amélioration de la mise en page du site. L'adoption d'un logo unique pour le projet a été recommandée ;
- exploiter les ressources techniques disponibles sur place pour la conduite de séminaires et ateliers et mettre sur pied des centres régionaux équipés de l'infrastructure voulue pour la réalisation de projets de numérisation.

Pour de plus amples précisions, prière de s'adresser à M. Abdelaziz Abid, CI/INF, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45.68.46.96. Télécopie : (331) 45.68.55.83. Courriel : a.abid@unesco.org.



Gauguin - Tahiti

ARCHIVES AUDIOVISUELLES

Numérisation des archives radiophoniques

Neuf ateliers consacrés à l'amélioration des émissions de radio par la numérisation des archives radiophoniques en Asie du Centre et du Sud-Est et dans le Pacifique sont en cours pour améliorer les capacités des archives radiophoniques et audiovisuelles. Le financement en est assuré dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO.

Thaïlande

Plus de 50 administrateurs, archivistes et ingénieurs de diverses organisations de médias électroniques ont suivi du 18 au 26 novembre 2004 à Bangkok un atelier de formation organisé par l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD), qui a clairement montré que les sociétés de radiodiffusion s'intéressent vivement aux archives sonores et visuelles et qu'il est nécessaire d'en créer sans délai.

Pour obtenir durablement de leur part un concours qui est très précieux, l'atelier a informé les administrateurs des dangers auxquels les médiathèques sont exposées, tout en insistant cependant sur les avantages que les sociétés de radiodiffusion tireront d'archives bien organisées. L'accent a été mis sur les dangers de l'obsolescence dont souffrent les matériels, nouveaux ou traditionnels, et qui rend les supports visuels et sonores impossibles à utiliser, faute de pièces détachées pour maintenir les matériels en état de marche.

En Thaïlande, un certain nombre d'institutions possèdent de riches cinémathèques, photothèques, vidéothèques et phonothèques. Cette structure diversifiée et la distribution des documents à l'échelle du pays soulèvent une difficulté particulière quand il s'agit de faire application des principes modernes d'archivage des médias en Thaïlande, et en particulier d'établir un catalogue audiovisuel collectif.

C'est pourquoi une journée entière a été consacrée à l'élaboration pour les phono- et vidéothèques de systèmes de métadonnées qui permettent de trouver et extraire facilement et rapidement les documents audio et vidéo pour

enrichir et renforcer les émissions de radio et de télévision.

Il a aussi été question d'autres notions comme la numérisation des enregistrements sonores analogiques, y compris les problèmes qui on trait aux supports de stockage optiques numériques et les politiques de sélection pour la conservation et la préservation des documents audio et vidéo.

Pour de plus amples précisions, prière de s'adresser à Mme Tarja Virtanen, conseillère pour la communication et l'information en Asie et dans le Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, New Delhi, 110 029, Inde. Tél. : 91 11 671 3000. Télécopie : 91 11 671 3001/2. Courriel : t.virtanen@unesco.org.

Kirghizistan

Au Kirghizistan, les administrateurs et le personnel des archives et des départements techniques de la Société nationale de radiodiffusion de la République kirghize (SNBC) ont été formés aux méthodes et technologies modernes d'archivage des documents sonores en vue d'épauler la SNBC dans la stratégie qu'elle mène pour préserver sa phonothèque durant les 50 années à venir.

Ce séminaire portait sur les mêmes sujets que l'atelier organisé en Thaïlande. La SNBC détient dans ses archives plus de 10 000 heures d'enregistrements sonores, dont des spécimens uniques du patrimoine oral et musical kirghize. Sur le nombre, 175 heures des enregistrements les plus importants, qui remontent aux années 50, sont conservées dans des conditions spéciales et constituent le fonds appelé « le Trésor ».

Les enregistrements sont tous stockés sur des bandes magnétiques analogiques et donc très menacés, car l'obsolescence ne va pas tarder à laisser la station radio sans magnétophones valables.

Il va falloir moderniser tant le système de conservation des enregistrements sonores que le système de catalogage de l'institution d'archives et, comme l'un ne présente aucune utilité sans l'autre, les participants ont été mis au fait des technologies et systèmes actuellement disponibles pour le stockage des données de catalogue

ainsi que des enregistrements audio numériques.

M. Sergeï Karpov, administrateur national, Unité de la communication et de l'information,

Bureau de l'UNESCO à Almaty, 67 rue Tole Bi 4^e étage, Almaty 480091, Kazakhstan, Tél. : 7 3272 58 26 37/3859. Télécopie : 7 3272 58 45. Courriel : s.karpov@unesco.org.

Préservation numérique des archives audiovisuelles

Une vingtaine de spécialistes attachés à des institutions nationales d'archives audiovisuelles, appartenant aux principales organisations de radiodiffusion ou membres de comités nationaux du Programme « Mémoire du monde » de l'UNESCO en Asie centrale ont participé à un atelier de formation de deux jours sur la préservation numérique des archives audiovisuelles qui s'est tenu à Almaty (Kazakhstan).

À partir d'un tour d'horizon de la situation actuelle, en matière de préservation et d'accès, dans les archives et dans les organisations de radiodiffusion, ainsi que d'une présentation des méthodes permettant de transférer des documents sur un support numérique, les archivistes et autres spécialistes ont été initiés au démarrage du processus de migration vers le numérique dans les organisations de radiodiffusion et au renfor-

cement de la coopération avec les institutions d'archives d'État pour le patrimoine audiovisuel.

Les travaux ont été centrés essentiellement sur l'utilisation des TIC, et notamment le catalogue électronique et les bibliothèques numériques pour faciliter l'accès aux données audio.

Cet atelier avait été organisé par le Bureau de l'UNESCO à Almaty, en collaboration avec les Archives d'État centrales des documents audiovisuels et photographiques de la République du Kazakhstan, dans le cadre du soutien apporté par l'UNESCO à la numérisation des contenus des archives audiovisuelles.

M. Sergeï Karpov, administrateur national, Unité de communication et d'information, Bureau de l'UNESCO à Almaty, 67 rue Tole Bi, 4^e étage, Almaty 480091, Kazakhstan, Tél. : 7 3272 58 26 37/3859. Télécopie : 7 3272 58 45. Courriel : s.karpov@unesco.org.

LE PATRIMOINE NUMÉRIQUE

La préservation sous forme numérique du patrimoine des routes de la soie

Un atelier régional de trois jours, consacré à la préservation des images de tapis en tant que ressources durables accessibles à tous, a eu lieu du 30 novembre au 2 décembre 2004 au Musée national du tapis d'Azerbaïdjan. Il s'inscrivait dans le cadre du projet de l'UNESCO intitulé « Routes numériques de la soie ».

Cet atelier a réuni 30 participants, parmi lesquels d'éminents experts de l'histoire du tapis venus de pays tels que le Japon, le Turkménistan ou encore la Turquie, qui ont examiné l'histoire de la production des tapis et de leur préservation en tant qu'éléments du patrimoine culturel. Il a été pour eux l'occasion d'évaluer la situation actuelle à cet égard dans les pays que traversaient les routes de la soie et d'envisager divers moyens de favoriser l'accès gratuit aux musées

du tapis ou à d'autres établissements dans les pays concernés, dans le droit fil de l'initiative de l'UNESCO en faveur de l'accès aux œuvres du domaine public. Les participants ont également été invités à envisager la création de bases de données multilingues qui puissent être intégrées au portail scientifique avancé de coopération internationale sur les Routes numériques de la soie ; à identifier des solutions techniques en ce qui concerne la mise en réseau, l'administration de systèmes et de réseaux, la numérisation et d'autres applications ; à concevoir une vision et des propositions stratégiques qui puissent être examinées lors du troisième Symposium sur les Routes numériques de la soie.

Si les itinéraires commerciaux reliant l'Occident et l'Orient, connus sous l'appellation de

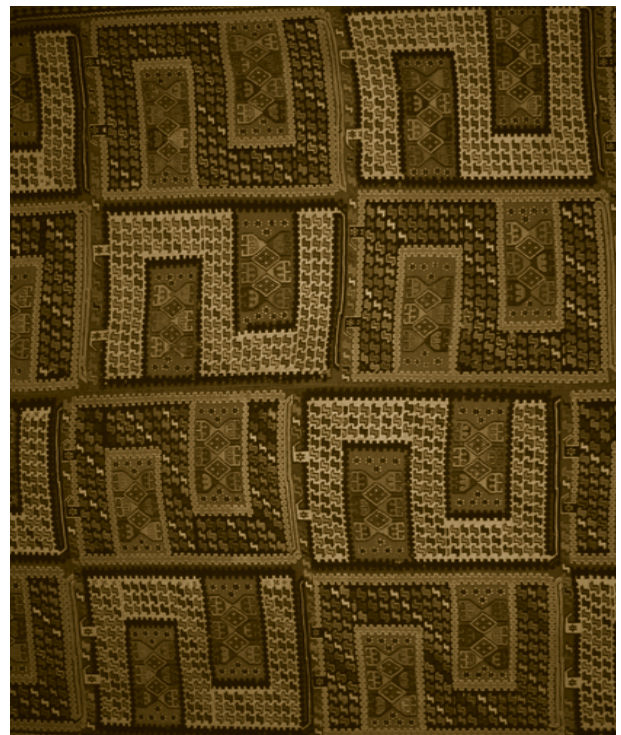
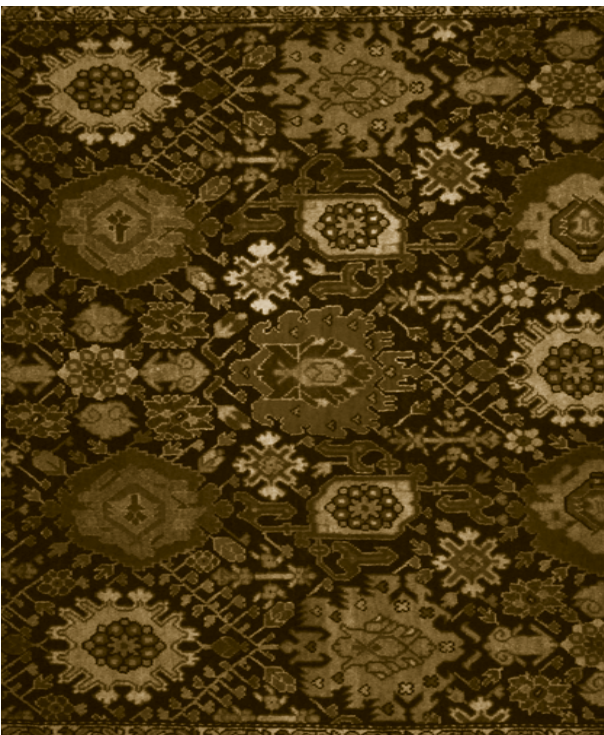


routes de la soie, ont permis l'acheminement de marchandises précieuses au fil des siècles, ils ont aussi véhiculé des cultures, des savoirs et des croyances, ce qui a eu des répercussions en profondeur sur la vie des Eurasiens. Ces liaisons séculaires ont conduit à l'enrichissement mutuel de plusieurs cultures et contribué de façon notable à la constitution d'un patrimoine culturel.

Malheureusement, ce patrimoine disparaît peu à peu en raison de la combinaison de divers facteurs parmi lesquels des causes naturelles, la destruction volontaire et le manque d'entre-

tien. Il est donc nécessaire de proposer un plan d'action conjoint pour préserver le patrimoine inestimable des routes de la soie et le transmettre aux générations futures.

Les tapis, qui représentent une part essentielle du patrimoine culturel et historique, doivent eux aussi être préservés et restaurés. Tous les pays jadis traversés par les routes de la soie pratiquent traditionnellement le tissage des tapis, mais seuls trois d'entre eux (l'Azerbaïdjan, l'Iran et la Turquie) se sont dotés de musées du tapis. Si des mesures ne sont pas prises d'ur-



gence, plus de 2 000 tapis uniques, disséminés dans des musées du monde entier, seront perdus à jamais pour les générations futures.

La création de portails, de bases de données et d'un musée virtuel intégrés à un réseau mondial réunissant les archives numériques consacrées à ce patrimoine naturel, culturel et historique précieux est donc essentielle. Un tel réseau valorisera les tapis hérités de l'époque des routes de la soie,

contribuera à la préservation et à la restauration d'objets d'art anciens et permettra au grand public de se familiariser avec ce patrimoine.

Pour plus de renseignements sur les routes de la soie, prendre contact avec M. Yong Nam Kim, CI/INF, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 40 55. Télécopie : (331) 45 68 55 82. Courriel : yn.kim@unesco.org.

LES TIC AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'UNESCO et Microsoft signent un accord de coopération pour aider à réduire la fracture numérique



Copyright: UNESCO/Michel Ravassard



Microsoft s'est joint à la coalition de partenaires du secteur privé de premier plan qui appuie la stratégie mondiale de l'UNESCO visant à mobiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) au profit de l'éducation et du développement économique et social à l'échelle mondiale.

En novembre 2004, le Directeur général de l'UNESCO et le Président et Architecte en chef des logiciels de Microsoft ont signé un accord de coopération au Siège de l'Organisation. Cet accord définit huit domaines dans lesquels l'UNESCO et Microsoft agiront de concert, échangeront des données d'expérience et des connaissances pratiques, et concevront des projets conjointement. Il s'agit de :

- l'éducation et l'apprentissage ;
- l'accès et le développement des communautés ;
- la diversité culturelle et linguistique et sa préservation ;
- l'inclusion et la capacité numériques ;
- l'échange et la promotion des pratiques de référence en matière d'utilisation des TIC au profit du développement socioéconomique ;

- la promotion des communautés de pratique en ligne, s'agissant notamment de la conception de contenus, de l'échange de connaissances et de l'émancipation grâce à la participation ;
- la promotion des échanges d'informations et d'applications logicielles ;
- l'échange de connaissances spécialisées et de stratégies.

Les projets entrepris dans ces domaines bénéficieront de la coopération de divers partenaires : secteur privé, gouvernements et organisations intergouvernementales, acteurs de la société civile.

Le partenariat sur lequel repose cet accord est de nature stratégique car il s'appuie sur l'échange de connaissances et de données d'expérience plutôt que sur le financement. À titre d'exemple, il envisage la constitution de communautés de savoir, c'est-à-dire de communautés de pratique en ligne, qui faciliteront la mise en commun de ressources intellectuelles indépendamment des obstacles géographiques.

L'accord insiste sur la nécessité de concevoir un programme de formation des enseignants à l'intégration des TIC en classe. Il s'agit de leur

prodiguer des conseils et de fixer des normes mondiales afin d'améliorer la qualité de la formation à l'utilisation des TIC que reçoivent les enseignants. Des fondations partenaires de premier plan s'associeront à cette initiative multipartite.

La relation entre Microsoft et l'UNESCO n'est pas exclusive et le Directeur général a

réaffirmé que l'Organisation continuerait de soutenir divers modèles de logiciels, aussi bien des logiciels protégés que des logiciels à source ouverte, conformément au paragraphe 27 de la Déclaration adoptée par la communauté internationale à l'issue du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu l'an dernier.

Un premier groupe de stagiaires obtient le brevet de « professionnels agréés par Microsoft »

En décembre 2004, des stagiaires originaires d'Azerbaïdjan, du Bélarus, de Géorgie, du Kirghizistan et du Turkménistan ont obtenu leurs brevets de « professionnels agréés par Microsoft » au terme d'un stage de formation aux technologies de pointe des systèmes à l'Académie régionale pour la gouvernance de réseaux et l'administration de systèmes en ligne (RAONGSA) de Bakou (Azerbaïdjan), d'une durée de 30 jours et parrainé par l'UNESCO.

Le principal objectif de cette formation était de mettre en place le premier de deux groupes de spécialistes des systèmes et des réseaux, d'une importance vitale puisqu'ils sont capables d'installer des systèmes locaux assurant la liaison entre institutions régionales et nationales et d'en assurer la maintenance. Le stage a proposé une formation pratique aux institutions locales, afin de les aider à coopérer efficacement avec leurs partenaires, l'accent étant mis sur la conception et l'alimentation de sites Web reliés à des bases de données numériques et sur l'octroi d'un appui technique régulier à la région en association avec des spécialistes formés par l'UNESCO et agréés par Cisco. Le stage comportait cinq modules.

Pour que les membres d'ACCESS-net (Association des centres informatiques pour l'exploitation de synergies durables) puissent renforcer leurs capacités avec succès, il est hautement souhaitable qu'ils reçoivent une formation aux technologies de pointe des systèmes en combinaison avec des systèmes de délivrance de certificats, car cela suscite un enthousiasme énorme parmi les participants.

Depuis sa création en 2001, l'Académie a conçu deux stages de formation de qualité délivrant des certificats qui attestent la maîtrise des technologies de pointe des réseaux et des systèmes. Pour être certaine que les résultats obtenus dans le cadre de cette formation peuvent être mesurés et aussi pour encourager les participants, l'Académie a mis en place des systèmes de délivrance de certificats, à l'issue d'examen en ligne conçus par Cisco et Microsoft.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec M. Yong Nam Kim, CI/INF, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 40 55. Télécopie : (331) 45 68 55 82. Courriel : yn.kim@unesco.org.



LOGICIELS

La deuxième réunion internationale consacrée à CDS/ISIS aura lieu au Brésil

C'est en 1995, en Colombie, que s'est tenue la première réunion mondiale consacrée à CDS/ISIS. Dix ans plus tard, la deuxième réunion, prévue du 20 au 23 septembre 2005 à Salvador de Bahia (Brésil), sera une excellente occasion pour la communauté internationale qui s'est constituée autour de CDS/ISIS de se réunir de nouveau en quête d'informations, puisque seront présents des professionnels de l'informatique, des distributeurs nationaux et régionaux, des utilisateurs, des organisations partenaires et tous ceux qui s'intéressent à la « Famille des logiciels CDS/ISIS » et qui ont contribué, au fil des ans, à rendre plus démocratique et plus équitable l'accès aux données produites ou recueillies dans des milliers d'organismes de par le monde.

En 1985, l'UNESCO a fait date dans le domaine du traitement de l'information en lançant le logiciel CDS/ISIS pour ordinateur individuel, qui est bientôt devenu l'un des outils les plus utilisés pour l'organisation et la recherche d'informations, tout particulièrement dans les pays en développement. CDS/ISIS a eu et continue d'avoir des retombées notables à divers égards :

- Il est à l'origine de l'automatisation de milliers de bibliothèques, qui ont pu constituer des bases de données bibliographiques pour un coût modeste.
- Il favorise la maîtrise de l'informatique et, dans bien des cas, il en est à l'origine, puisqu'il est l'occasion pour les professionnels de l'information d'acquérir de nouvelles compétences et capacités.
- Il favorise la constitution d'une communauté de pratique importante au niveau international, pour l'utilisation du programme et la mise au point de nouvelles applications.
- Il encourage la collaboration entre les professionnels de l'informatique et tous ceux qui travaillent dans les bibliothèques et dans le secteur de l'information.
- Il facilite la mise en réseau et le partage des informations aux niveaux national, régional et international.

À l'occasion du dixième anniversaire de sa création (1995), le Congrès international sur CDS/ISIS a été organisé à Bogota (Colombie). Des représentants de 40 pays d'Afrique, d'Amé-

rique latine et des Caraïbes et d'Europe ont participé à l'Assemblée plénière et signé la Déclaration de Bogota, qui peut être consultée à l'adresse suivante : <http://library.wur.nl/isis/declspa.html>

Depuis, des changements profonds sont survenus, en raison notamment de l'apparition de l'Internet et de la mondialisation croissante. Mais d'autres facteurs ont eu une influence : le mouvement pour les logiciels libres ; la prise de conscience de la nécessité de promouvoir le multilinguisme, et les efforts déployés en faveur d'un accès universel à l'information relevant du domaine public dans le cyberspace, entre autres.

Les Objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, ainsi que la Déclaration publiée à l'issue du Sommet mondial sur la société de l'information, ont également contribué à cette nouvelle donne, à laquelle la communauté de CDS/ISIS va devoir s'adapter.

La tenue du neuvième Congrès mondial sur l'information en matière de santé et les bibliothèques spécialisées (ICML9) et du septième Congrès régional sur l'information en matière de sciences de la santé (CRICS7), qui rassembleront des milliers de professionnels de l'information, constituera un contexte idéal pour la tenue, au même moment, du deuxième Congrès international sur CDS/ISIS, famille de logiciels qui s'est imposée au fil des ans comme un outil important pour la gestion de l'information et du savoir en matière de santé dans de nombreuses collectivités et bibliothèques internationales.

Le mot d'ordre de ICML9/CRICS7 est « S'engager en faveur de l'équité » et, puisqu'on célébrera en même temps le dixième anniversaire de la première réunion mondiale consacrée à CDS/ISIS et le vingtième anniversaire de son lancement, le moment sera bien choisi pour échanger des données d'expérience, présenter de nouvelles réalisations, faire connaissance de nouveaux collègues venus de différentes régions du monde, faire le point sur l'histoire de CDS/ISIS et bâtir ensemble une vision commune pour l'avenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Davide Storti, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 45 18. Télécopie : (331) 45 68 55 83. Courriel : d.storti@unesco.org

LE MULTILINGUISME

Le multilinguisme dans le cyberspace

Selon un projet de recherche mené récemment par l'Université d'Aston, au Royaume-Uni, avec le soutien de l'UNESCO, le World Wide Web (Web) est en train de se fragmenter en plusieurs communautés linguistiques, la question étant de savoir s'il encourage ou non la diversité linguistique à tous les niveaux. Son nom même suggère qu'il diffuse l'information parmi l'ensemble des populations de la planète et qu'il aboutira à l'instauration de réseaux mondiaux.

Aux débuts du Web, on était fondé à imaginer que cette nouvelle technologie serait un moyen d'unifier le monde. En théorie, un individu, une institution ou une entreprise peuvent créer une page Web dont le contenu peut être lu par d'autres utilisateurs du Web. Cependant, cette possibilité théorique repose sur une condition préalable : l'auteur d'une page Web et celui qui la consulte doivent avoir une langue commune. Au départ, la majorité des pages publiées sur le Web l'étaient en anglais, ce qui n'avait rien de surprenant compte tenu de l'influence exercée par le monde anglophone au stade de la conception de cette technologie.

Il est tout aussi vrai qu'à cette époque, nombre de ceux qui possédaient des ordinateurs grâce auxquels se connecter au Web résidaient dans des pays anglophones. En troisième lieu, la navigation sur le Web a d'abord été l'apanage d'une élite éduquée. Dans ce groupe, la probabilité que l'anglais soit la seconde langue de ceux dont il n'est pas la langue maternelle est très élevée. Pendant un certain nombre d'années, les créateurs de sites Web ont donc visé ce lectorat et l'anglais a été la langue la plus communément utilisée sur le Web.

Le projet de recherche avait pour but de montrer de quelle manière et pour quelle raison cette situation était peut-être en train d'évoluer. Il s'agissait non seulement de rendre compte du nombre croissant de sites conçus dans des langues autres que l'anglais, mais aussi d'identifier des tendances parmi leurs utilisateurs. Ses principales conclusions peuvent être rangées dans deux catégories :

Fragmentation en communautés linguistiques

Désormais, on trouve dans toutes les couches de la société des individus équipés d'un ordinateur et dotés d'une bonne connaissance de l'outil informatique et de l'accès à l'Internet, ce qui est à la fois la cause et la conséquence de la multiplication des langues nationales officielles utilisées sur le Web. Naturellement, les internautes consultent de préférence les pages Web qui affichent les informations qu'ils recherchent dans leur propre langue, même s'ils maîtrisent l'anglais en tant que seconde langue.

Les efforts déployés par les institutions nationales et par les entreprises privées pour fournir des informations dans la langue des citoyens de leur pays ou de leurs clients ont abouti à l'apparition de communautés linguistiques virtuelles sur le Web. Les créateurs de sites Web dans les langues européennes « courantes » (français, allemand, italien, etc.) sont à l'origine de cette tendance, mais à mesure que les problèmes techniques posés par les alphabets autres que latin étaient réglés, les sites Web en arabe, en chinois et en japonais se sont développés de façon exponentielle.

Cependant, les solutions techniques qui permettent à des utilisateurs de langues écrites dans les alphabets autres que latin de naviguer sur le Web ne font qu'aggraver la fragmentation linguistique. En effet, si les internautes demeurent dans leur propre sphère linguistique, ce n'est pas simplement par choix : c'est parce que la technologie actuelle fait qu'il est difficile pour eux d'agir différemment.

Sur la base de ces conclusions, durant la phase suivante du projet, on a cherché à déterminer si le Web encourageait la survivance ou la revitalisation de langues moins répandues et moins utilisées, en permettant la publication à peu de frais de textes dans ces langues. Les recherches se sont limitées à l'Europe, car les projets pilotes mis en place dans certaines régions d'Afrique et d'Asie ont révélé que les utilisateurs de langues minoritaires dans ces parties du monde ne possédaient que rarement des ordinateurs. Dans ces régions, au moment où l'étude a été réalisée, la maîtrise de l'outil informatique et l'accès à l'Internet demeuraient en effet le privilège des élites éduquées.

Diversité linguistique

Les utilisateurs de certaines langues régionales et minoritaires utilisent le Web pour les promouvoir en publiant des textes dans ces langues. Les données dont on dispose permettent d'affirmer que beaucoup plus de textes sont publiés par l'intermédiaire du Web que sur supports papier et audiovisuel. Cependant, on a du mal à mesurer l'étendue de leur lectorat. Il peut très bien s'agir d'une activité menée par des militants plutôt que d'une réponse à une demande générale.

En apparence, le milieu et l'origine des créateurs de nombreux sites Web dans des langues régionales et minoritaires confirment les indications selon lesquelles la visibilité des utilisateurs de ces langues s'accroît. Vers le milieu du XX^e siècle, les utilisateurs de langues régionales et minoritaires se trouvaient principalement en zones rurales et on en a souvent dressé un portrait stéréotypé puisqu'on les imaginait pauvres, peu éduqués et appartenant aux générations les plus anciennes. Sur la base des informations que l'on peut recueillir à leur sujet sur leurs sites, il

semble que ces auteurs se distinguent des stéréotypes qui leur sont appliqués : ils sont jeunes, éduqués, et une majorité écrasante d'entre eux sont des hommes.

Lorsque les États accordent un statut officiel aux langues minoritaires, les effets produits sont variables : dans certains cas, ce nouveau statut semble encourager leur utilisation, dans d'autres la population ne saisit pas cette occasion d'utiliser à plus grande échelle la langue nouvellement officialisée.

L'utilisation de langues régionales et minoritaires de manière symbolique est très répandue. Cette pratique pourrait contribuer à l'émergence ou à la préservation de l'identité de certains groupes, mais elle ne joue qu'un rôle limité dans la préservation ou la revitalisation des langues.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec M. Claudio Menezes, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 45 18. Télécopie : (331) 45 68 55 83. Courriel : c.menezes@unesco.org.

INFOJEUNESSE

Dans le cadre du programme INFOJEUNESSE, on accorde une importance considérable aux activités portant sur la prévention du VIH/sida. C'est ainsi qu'un soutien a été fourni pour la mise en place de réseaux d'information, le but étant de faciliter l'interaction des différents groupes qui s'occupent des jeunes et de faire en sorte que la coordination entre les partenaires engagés dans la lutte contre le VIH/sida ainsi que l'appui dont ils bénéficient soient efficaces. Un soutien logistique et financier a également été fourni dans les domaines suivants : organisation d'ateliers et de cours, y compris en ligne, conception et mise en œuvre de programmes cohérents d'information et de formation aux TIC adaptés aux différents contextes régionaux et s'adressant aux jeunes défavorisés, création de centres d'information pour les jeunes, production de contenus, conception et lancement de sites Web spécifiquement consacrés à la prévention du VIH/sida, élaboration de matériels d'information, organisation de campagnes dans les médias.

Des centres d'information sur le VIH/sida pour les jeunes ont été créés en Bulgarie, au Mozambique et en Tanzanie. Ces dispositifs contribuent à la mise en œuvre des activités de



prévention du VIH/sida en améliorant l'accès à l'information et en aidant les jeunes, en particulier les jeunes filles, à mieux prendre conscience des risques potentiels ainsi que des moyens de rendre la prévention plus efficace. Outre l'organisation de séminaires et de stages de formation

à l'utilisation des TIC, les activités ont porté sur la création de sites Web en langues locales. L'information fournie visait à apprendre aux jeunes à adopter de nouveaux comportements, de façon à appliquer les mesures de prévention contre le VIH/sida et à faire largement connaître les pratiques optimales recensées dans ce domaine.

En coopération avec la Commission nationale pour l'UNESCO de l'ex-République yougoslave de Macédoine, un programme d'information centré sur les jeunes a été mis en place pour accroître la prise de conscience et améliorer la prévention en matière de VIH/sida, le but étant d'enrayer la propagation de l'infection grâce à l'accès aux TIC et aux activités d'éducation non formelle, en prenant en considération les spécificités de chacun des pays participants : Albanie, ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie-et-Monténégro. Dans le cadre de ce projet, un soutien a été fourni pour :

- améliorer l'accès à l'information et susciter une plus grande prise de conscience chez les jeunes quant aux risques potentiels et aux conséquences dévastatrices de la pandémie de VIH/sida, et améliorer les méthodes de prévention ;
- établir et rendre accessible, sur un site Web spécifique, une base de données électronique précisant la situation en matière de VIH/

sida dans les pays concernés par le projet et indiquant les principales institutions gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans les activités de prévention ;

- produire des matériels d'information pour diffusion au sein du groupe cible et toucher le public dans les langues en usage dans les trois pays participants.

Enfin, un programme d'information et de formation destiné à améliorer la prise de conscience et la prévention en matière de VIH/sida parmi les jeunes défavorisés a été mis en place avec le concours de partenaires de la République dominicaine, du Guatemala, du Honduras et du Panama. Les discussions en ligne ont facilité l'élaboration d'une étude comparative sur les politiques et stratégies dans ce domaine, et un partenariat a également été instauré avec la Banque mondiale pour évaluer et renforcer les capacités des ONG qui s'occupent des jeunes en Amérique latine afin qu'elles participent de manière plus efficace aux activités de prévention du VIH/sida.

Pour plus d'informations sur le programme INFOJEUNESSE, prière de s'adresser à M. Boyan Radoykov, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France. Tél. : (331) 45 68 36 66 Télécopie : (331) 45 68 55 83 Courriel : b.rodoykov@unesco.org



Centre en Bulgarie

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Abel Caine

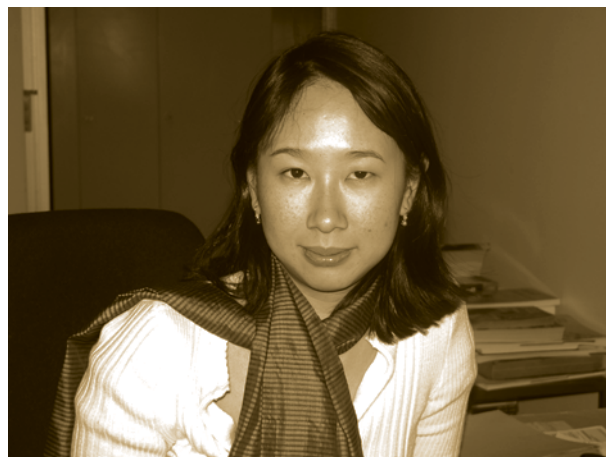


M. Abel Caine a pris ses fonctions en tant que conseiller pour la communication et l'information au Bureau de la sous-région pacifique à Apia (Samoa) en janvier 2005. Il est responsable de l'ensemble des programmes et activités de l'UNESCO dans le domaine de la communication et de l'information pour les 16 États membres des îles du Pacifique et membres associés.

Avant d'entrer au service de l'UNESCO, M. Caine a occupé les fonctions de directeur adjoint pour le développement des services en matière de TIC au Ministère des finances du Gouvernement fidjien, de 2001 à 2004. Il était responsable de la planification stratégique dans ce domaine, notamment la formulation d'une politique nationale en matière de TIC, le plan stratégique pour l'administration en ligne ainsi que la mobilisation des fonds et ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Grâce à son action, l'ensemble des ministères et départements de Fidji sont désormais reliés à un réseau gouvernemental à haut débit avec accès au courrier électronique et à l'Internet à large bande. Abel a représenté le Gouvernement fidjien lors de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Genève en 2003.

Misiko Ito

La Division de la société de l'information accueille Mme Ito, qui est entrée à la Division au



titre du Programme des jeunes cadres. Mme Ito est ingénieur, spécialiste de la gestion des systèmes informatiques. Elle a travaillé auparavant dans un institut public français de recherche scientifique et de coopération technique ainsi qu'avec l'Agence française de développement (AFD), où elle a mené des activités portant sur la mise en place d'un site Web pour le projet européen de pêcheries, en Afrique de l'Ouest, le choix d'une méthodologie pour la conception de systèmes informatisés de suivi des projets, l'établissement d'un système de gestion des connaissances sur l'environnement en Afrique centrale.

Elle a également travaillé comme bénévole auprès d'une association internationale pour intensifier l'utilisation des technologies de l'information au sein des collectivités et avec une ONG pour la réalisation de programmes d'éducation non formelle au Sénégal.

Dana Ziyasheva

En septembre 2004, Mme Ziyasheva a pris ses fonctions comme conseillère pour la communication et l'information au Bureau de l'UNESCO

à Beijing (République populaire de Chine). Mme Ziyasheva est entrée au Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO en 1995 et, pendant les 8 années où elle a travaillé à la Division de la société de l'information, elle a géré un certain nombre de projets TIC un peu partout dans le monde. Ancienne journaliste, elle a également travaillé en tant que spécialiste de l'éducation en Iraq, détachée auprès du programme « Pétrole contre nourriture » en 1999.

À Beijing, elle s'occupera des activités de communication et d'information au Bureau multipays desservant la République populaire démocratique de Corée, le Japon, la Mongolie, la République populaire de Chine et la République de Corée. Elle s'intéresse plus particulièrement à la promotion des liens interrégionaux entre l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie dans le domaine du développement des médias, de l'accès à l'information, du téléenseignement et des TIC au service du progrès social.

Claudio Menezes



M. Menezes est revenu au Siège de l'UNESCO après avoir été conseiller régional pour l'informatique et la télématique à Brasilia (Brésil) pendant 4 ans (août 1995 – juin 1999) puis conseiller pour la communication et l'information à Montevideo (Uruguay) de juin 1999 à novembre 2004.

M. Menezes a une grande expérience professionnelle dans différents domaines :

- services consultatifs sur la formulation des politiques en matière de technologies de l'information ;
- organisation de conférences, de forums et de programmes de coopération internationale ;
- formulation et mise en œuvre de projet faisant appel à des financements nationaux, bi- et multilatéraux ;
- élaboration et coordination de publications ;
- organisation de campagnes et de réseaux thématiques ;

- élaboration de documents thématiques sur l'utilisation des technologies dans l'éducation, la science et la culture ;
- gestion, exécution et évaluation de projets de coopération internationale ;
- rédaction de documents sur les technologies et les politiques en matière d'information, d'informatique et de communication ;
- autres activités apparentées.

Il est remplacé en Uruguay par M. Günther Cyranek.

Günther Cyranek

Après avoir passé 6 ans à Addis-Abeba (Éthiopie), M. Cyranek a été transféré au Bureau de l'UNESCO en Uruguay à compter de novembre 2004. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, il s'appuie sur une connaissance de première main des problèmes les plus urgents qui se posent à l'Afrique dans le domaine de l'information et de l'informatique. En Afrique subsaharienne, il s'est attaché principalement à permettre un accès plus large à l'information dans tous les secteurs, en fournissant un appui centré sur les aspects suivants : politiques en matière d'infrastructure nationale de l'information et de la communication, enseignement ouvert et à distance dans la société du savoir faisant appel aux médias interactifs, technologies adaptées aux non-voyants, création de centres communautaires multimédias dans les sites du patrimoine culturel, élaboration de projets dans le cadre du Réseau pour la société de l'information en Afrique (RINAF), comme le concours Internet pour les établissements éducatifs et l'Académie virtuelle multimédia qui réfléchit à de nouvelles stratégies pour la conception de l'information, notamment sur des thèmes en rapport avec le développement tels que l'eau et l'assainissement. M. Cyranek a également coopéré étroitement avec l'Institut de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, ainsi que le secteur infrastructure au sein du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), projet de l'Union africaine.

L'expérience qu'il a acquise dans le domaine des technologies de l'information au service du développement lui sera particulièrement utile dans la mise en œuvre des priorités définies pour la région du MERCOSUR.

Paul Hector



M. Paul Hector remplace M. Günther Cyranek au Bureau de l'UNESCO à Addis-Abeba. M. Hector est entré à l'UNESCO au titre du Programme des jeunes cadres après avoir tra-

vailé dans les secteurs public et privé, outre des partenariats public-privé dans le domaine du développement international.

En Afrique, M. Hector participera aux activités centrées en priorité sur les possibilités et les dangers que représentent les TIC pour l'apprentissage, dans le cadre du programme du NEPAD. L'instauration d'une coopération plus étroite avec l'Organisation de l'Unité africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique dans le domaine de la communication, de l'information et de l'informatique sera également l'un de ses objectifs. Au nombre des projets à exécuter, figure l'Initiative B@bel, qui s'attachera à promouvoir les langues dans la corne de l'Afrique, telles que l'amharique, langue usitée en Éthiopie.

BUREAUX RÉGIONAUX

ASIE ET PACIFIQUE

Atelier pour le programme Mémoire du monde à Bichkek

Les représentants des comités nationaux Mémoire du monde du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan ont participé à l'atelier régional sur le programme Mémoire du monde pour l'Asie centrale dans les locaux de la Commission nationale de la République kirghize à Bichkek.

Cet atelier avait pour objectif d'aider les membres des comités nationaux à travailler à l'établissement d'une plate-forme en ligne commune pour promouvoir le patrimoine documentaire de l'Asie centrale, échanger des informations, des connaissances et des expériences touchant les activités menées dans le cadre de Mémoire du monde en Asie centrale, et définir des instruments pour les propositions d'inscription. Un aperçu de la plate-forme Mémoire du monde pour l'Asie centrale (MOWCA), considérée comme un outil collectif pour les comités nationaux, a été présenté aux participants, qui ont fait des recommandations visant l'établissement d'une nouvelle version de celle-ci.

La formation comprenait aussi des exercices pour apprendre à forger un savoir commun partagé par les participants au programme MOWCA et à améliorer la page d'information

actuelle de son site Web (<http://www.unesco.kz/mow>). Dans le cadre de l'atelier, une discussion libre a également été menée sur la base des propositions faites par les participants et des recommandations relatives à la coopération entre les comités nationaux visant la mise en place d'un Registre commun pour l'Asie centrale ont été formulées.

À la fin de cet atelier, les participants étaient en mesure d'utiliser la plate-forme en ligne pour ajouter des propositions d'inscription, des textes et/ou des images, publier sur l'Internet, etc.

M. Sergeï Karpov, responsable de l'Unité de la communication et de l'information, Bureau régional de l'UNESCO à Almaty, 67 rue Tole Bi, 4^e étage, Almaty 480091, Kazakhstan. Tél. : 7 3272 58 26 37/3859. Télécopie : 7 3272 58 45. Courriel : s.karpov@unesco.org

Deuxième réunion du Réseau d'information pour l'Asie et le Pacifique

Trente participants venant de 17 pays d'Asie et du Pacifique se sont réunis en octobre pour la deuxième réunion du Réseau d'information pour l'Asie et le Pacifique (APIN) à l'Institut

chinois pour information scientifique et technique (ISTIC) de Beijing (Chine). Les débats portaient avant tout sur le rôle important de l'initiation à l'information dans la région.

Les participants s'accordaient à penser que l'APIN devait lancer des campagnes pour sensibiliser davantage l'opinion de la région à cette question, en s'attachant par exemple à promouvoir la lecture et à encourager un partenariat avec les médias pour qu'ils publient des exemples de réussite et pour susciter des militants de la culture de base de l'information. La déclaration finale faisait ressortir que l'APIN devait être un centre d'information officiel très complet des sociétés du savoir naissantes à laquelle participeraient et contribueraient activement les unités nationales de l'APIN dans tous les pays membres. Les participants soulignaient la nécessité de renforcer ces unités nationales et de leur permettre de jouer un rôle utile en tant que passerelles assurant la distribution des ressources de l'information et de la connaissance et l'accès à celles-ci.

L'APIN, antenne régionale du programme Information pour tous (IFAP), est un réseau qui s'est constitué par la fusion du Réseau régional pour l'échange d'information et d'expérience en science et technologie en Asie et dans le Pacifique (ASTINFO), du Réseau informatique régional pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique (RINSEAP) et du Réseau informatique régional pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (RINSCA).

Il s'attache à promouvoir l'initiation aux TIC et leur application, la mise en place de réseaux d'information et de connaissances, le partage des ressources en matière d'information, et l'utilisation de normes internationales et de pratiques qui soient les meilleures dans les domaines de la communication, de l'information et de l'informatique.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M^{me} Susanne Ornager, conseillère pour la communication et l'information dans la région de l'Asie et du Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, 110 029 New Delhi, Inde. Tél. : 91 11 671 3000. Télécopie : 91 11 671 3000. Courriel : s.ornager@unesco.org

Normalisation d'une police de caractères népalaise

Le projet soutenu par l'UNESCO pour faire du « Devanagari » la police standard pour l'informatique en langue locale, qui a été mis en œuvre

par la Madan Puraskar Pustakalaya (MPP), organisation non gouvernementale sise à Lalitpur, au Népal, a eu pour résultats principaux d'améliorer les transferts de données et de susciter une large gamme d'applications informatiques en népalais.

Dans ce pays, la police népalaise Devanagari (langue) était utilisée par certains organismes tandis que d'autres employaient des polices telles que « Preeti », « Kantipur » et « Fontasi Himali ». Chaque institution avait adapté le logiciel pour son propre usage et il n'y avait aucune norme commune à l'échelon national. Cette absence de normalisation a limité le transfert de données et d'informations d'une police à l'autre étant donné qu'il fallait télécharger et sauvegarder sur chaque ordinateur différentes polices pour pouvoir ouvrir n'importe quel document.

Ce défaut de police standard a dissuadé les professionnels des technologies de l'information népalais de mettre au point un logiciel utilitaire, comme un dictionnaire de langue ou un correcteur orthographique, car adapter le logiciel à chaque police actuellement utilisée aurait demandé trop de travail.

C'est devant cette prolifération de formats que l'UNESCO a décidé d'aider le Madan Puraskar Pustakalaya à promouvoir l'utilisation de l'informatique en langue népalaise et les principales archives de livres et de périodiques rédigés dans la langue maternelle pour mettre au point une police standard à l'intention des Népalais.

L'éventail de produits que le projet a permis de réaliser a donné la possibilité de mettre au point une large gamme d'applications informatiques népalaises. Grâce à ce travail préparatoire, de nombreuses applications et le logiciel d'exploitation sont maintenant en népalais.

Le Népal présente déjà un secteur des technologies de l'information dynamique, qui est résolu à s'associer aux progrès spectaculaires que constitue la normalisation de la police népalaise Devanagari. L'appui de l'UNESCO à ce projet est arrivé à un moment tout à fait décisif et a permis au Madan Puraskar Pustakalaya de poursuivre son travail dans ce domaine. Ce sont avant tout les réalisations de ce dernier concernant l'informatique et la normalisation de la police de caractères au Népal qui lui ont valu d'être récemment choisi par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) comme institution représentative du Népal pour le Projet d'implantation du Réseau Pan Asie. Le MPP tirera profit des expériences

qu'il a acquises précédemment dans ses projets menés avec l'UNESCO/CI pour soutenir l'essor de l'informatique népalaise à l'avenir.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Mme Susanne Organer, Conseillère pour la communication et l'information dans la région de l'Asie et du Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, 110 029 New Delhi, Inde. Tél. : 91 11671 3000. Télécopie : 91 11671 3000. Courriel : s.organer@unesco.org

Atelier de l'UNESCO sur l'avenir des livres électroniques

Un atelier de l'UNESCO présentant les perspectives du livre électronique a récemment été organisé à Bangalore, en Inde. Les participants venus d'Asie et d'Europe ont recensé les problèmes et les complexités que comportaient les projets en la matière et défini le rôle des livres électroniques dans l'éducation, la recherche et les bibliothèques du point de vue des éditeurs, des distributeurs et des utilisateurs.

L'édition d'ouvrages électroniques est un secteur dynamique, qui évolue encore et à un rythme rapide. Elle est considérée comme une grande industrie, évaluée à quelque 400 milliards de dollars des États-Unis, qui atteindra, d'ici à 2005, 250 millions de lecteurs. Tous ceux qui composent la communauté du livre électronique auteurs, éditeurs, distributeurs et consommateurs sont confrontés aux deux défis que représentent l'obsolescence technologique, à la fois du matériel et des logiciels, et la diversité des formats et des normes, qui sont souvent incompatibles et ne fonctionnent pas entre eux.

Selon l'un des dirigeants du Groupe stratégique du Projet UNESCO concernant le livre électronique à l'Université de Mysore en Inde, l'industrie et le marché du livre électronique sont nébuleux, chacun des protagonistes continue de tâter la température de l'eau tout en restant avec précaution sur le sable. Alors que la plupart des partenaires croient au potentiel des livres électroniques, aucun n'est prêt à plonger. La révolution en la matière, prédite en l'an 2000, ne s'est pas encore produite.

L'atelier de septembre 2004, accessible sur invitation seulement, marquait une étape importante dans le projet de l'UNESCO concernant le livre électronique, avec plus de 70 participants qui représentaient une large gamme de partenaires. L'atelier était conçu comme interactif et structuré en quatre sessions. La séance inaugurale était destinée à situer le paysage ambiant

et contexte du livre électronique, des orateurs venant donner des vues d'ensemble sous différents angles. Les trois autres séances proposaient un forum axé sur les préoccupations de différents groupes de partenaires. Les participants ont étudié le livre électronique dans trois optiques : l'utilisateur et la technologie ; l'auteur et l'éditeur ; et l'agrégateur et la bibliothèque.

Au cours de la séance consacrée à la perspective de l'utilisateur et de la technologie, les différents aspects et phases du cycle de publication des ouvrages électroniques et les technologies en cause, envisagée par les divers partenaires ont suscité un débat animé sur les avantages et les inconvénients de la technologie et aussi sur l'opposition entre logiciel propriétaire et logiciel à source libre. Quant aux agrégateurs et aux bibliothèques, les bibliothécaires ont évoqué tout l'éventail des problématiques et dressé la liste des agrégateurs dont ils voudraient disposer en matière de livres électroniques. Les différences dans les modèles d'accès aux agrégateurs et les modèles de gestion de ceux-ci ont été étudiées en profondeur.

L'objectif qui consistait à mieux connaître les différentes perspectives a été atteint, tandis que les interactions ont aidé à tirer des conclusions intéressantes et ont fourni les apports nécessaires à l'établissement d'un projet de cadre pour le document d'orientation.

Pour tout renseignement complémentaire sur les activités susmentionnées, s'adresser à Mme Susanne Ornager, conseillère pour la communication et l'information dans la région de l'Asie et du Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, 110 029 New Delhi, Inde. Tél. : 91 11 671 3000. Télécopie : 91 11 671 3000. Courriel : s.ornager@unesco.org.

Développement et diffusion des programmes de télévision à Samoa

Le développement de programmes de télévision présentant un contenu local samoan et leur diffusion par l'Internet sont au centre d'un projet soutenu par le programme Information pour tous de l'UNESCO (IFAP). Un accord qui a été récemment signé entre l'UNESCO et la Commission nationale samoane prévoit l'achèvement du projet dans un délai d'un an.

Les fonds réunis au titre du projet, qui est mené en coopération avec la Samoa Broadcasting Corporation et mis en œuvre par le Computer

Services Limited, couvriront la formation et les coûts d'exploitation afférents au transfert de programmes de télévision samoans sur l'Internet la première année.

Le projet devrait également permettre de constituer et publier sur l'Internet une bibliothèque numérique d'enregistrements audio et vidéo pour soutenir les efforts et les activités du Samoa visant une initiation à l'information en vue de promouvoir la langue et la culture samoanes, tant dans le pays qu'à l'étranger. Au moins 105 minutes de production présentant des questions d'actualité, des aspects de la culture, de l'histoire, de l'environnement, du sport et de la vie religieuse au Samoa seront diffusées sur la toile, pour 20 % en anglais et 80 % en langues samoanes.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'UNESCO à la mise en œuvre du

Plan d'action adopté par le Sommet mondial sur la société de l'information en décembre 2003, dans les domaines du renforcement des capacités, de la promotion de la préservation et du développement des langues autochtones, ainsi que du multilinguisme dans le cyberspace.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Abel Caine, conseiller pour la communication et l'information dans le Pacifique, P.O. Box 615, Matautu-uta-Post, Apia, Samoa. Tél. : + 685 242.76. Télécopie : + 685 222.53. Courriel : abel@unesco.org.ws.

ou M^{me} Tarja Virtanen, conseillère pour la communication et l'information dans la région de l'Asie et du Pacifique, B 5/29 Safdarjung Enclave, 110 029 New Delhi, Inde. Tél. : 91 11 671 3000. Télécopie : 91 11 671 3001/2. Courriel : t.virtanen@unesco.org.

EUROPE

Conférence internationale « Loi et Internet »

Des experts des questions juridiques et éthiques touchant le cyberspace venus de pays d'Europe et d'Asie centrale se sont rencontrés au mois d'octobre à Moscou (Fédération de Russie), lors de la sixième Conférence internationale sur le thème « Loi et Internet ». La conférence a été organisée dans le cadre du programme Information pour tous de l'UNESCO.

Outre des experts juridiques, la conférence a réuni des spécialistes de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information, des membres de la communauté Internet, ainsi que d'autres professionnels. Elle a été organisée par le Comité national de la Fédération de Russie pour le programme Information pour tous (IFAP), les ministères de la culture et de la communication et des technologies de l'information et des télécommunications de la Fédération de Russie, l'École

supérieure d'économie de l'Université d'État, le Bureau de l'UNESCO à Moscou et la Global Internet Policy Initiative Foundation (GIPI).

La conférence a constitué l'une des manifestations préparatoires du prochain Forum international « L'UNESCO entre les deux phases du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) », prévu en 2005 à Saint-Pétersbourg.

Les questions à l'ordre du jour portaient notamment sur l'accès aux informations émanant de l'État, les droits de propriété intellectuelle dans le cyberspace, les aspects juridiques des TIC dans l'éducation et la conservation de l'information.

Pour de plus amples informations, prière de contacter M. Philippe Quéau, directeur du Bureau, Bureau de l'UNESCO à Moscou, Bolshoi Levshinsky pereulok, 15/28, blg 2, 119034 Moscou, Fédération de Russie. Tél. : (095) 202 80 97 ; 202 81 66 ; 202 87 59. Télécopie : (095) 202 05 68. Courriel : p.queau@unesco.ru

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Les jeunes, la communication et la prévention du VIH/sida

En Argentine, les écoles publiques participent actuellement à une série de 20 ateliers sur le VIH/sida et la communication dans le cadre du projet « Les jeunes, la communication et la prévention du VIH/sida », dirigé par l'ONG « Autres voix : la communication au service de la démocratie », située à Buenos Aires.

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme plus vaste portant sur les jeunes dans l'espace médiatique qui, parallèlement à l'organisation des ateliers dans les écoles, lui donnera un impact régional par le biais de son site Web et de l'Internet. La Casa de la Juventud à Sucre en Bolivie, la OCIC-SIGNIS à La Paz, en Bolivie, l'Agencia de Noticias dos Direitos da Infancia à Brasilia, au Brésil, et Huancayo, au Pérou, sont des partenaires potentiels à même d'élargir la portée régionale du projet. Chacune de ces ONG possède un réseau propre de communication bien développé en Amérique latine.

Les matériels de formation utilisés pour les ateliers figureront sur le site Web du projet (www.lasotrasvoces.com.ar) et seront accessibles à toute école et à toute ONG des régions hispanophones s'intéressant aux questions relatives au VIH/sida. Il est prévu de traduire très prochainement ces matériels en portugais.

La Présidente d'« Autres voix » pense que les TIC favorisent l'accès à une information proche des jeunes, complète et fiable, à même de faire évoluer les comportements. Les TIC peuvent développer chez les jeunes un esprit d'analyse propre à inciter ceux-ci à les utiliser

plus activement dans la lutte contre le VIH/sida et transformer les recommandations à cet égard en actions de prévention concrètes.

Dans le cadre du programme sur l'espace médiatique des jeunes, des élèves ont diffusé leurs propres productions locales touchant la prévention et analysé les campagnes de prévention organisées dans les médias en ce qui concerne le problème du VIH/sida. Le projet « Les jeunes, la communication et la prévention du VIH/sida » mettra à profit le succès de ces expériences initiales pour la mise au point de matériels de formation et d'ateliers.

Les élèves qui ont participé aux ateliers produiront des matériels sur le VIH/sida qui seront diffusés par le biais de chaînes de radio locales, d'écoles et d'ONG.

Une fois les ateliers achevés et analysés, un manuel présentant les meilleures pratiques et les enseignements tirés du projet sera établi et diffusé à l'échelon régional par l'intermédiaire des écoles publiques et des réseaux des ONG. Le projet est financé par le Bureau régional de l'UNESCO pour la communication et l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes à Quito et dans le cadre du programme INFOJEUNESSE.

Pour de plus amples informations, prière de contacter M. Isidro Fernandez-Aballi, conseiller pour la communication et l'information dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, Bureau de l'UNESCO à Quito, Foch #265 y de Diciembre, piso 2, Quito, Équateur. Tél. : (593-2) 252 90 85 ; 256 23 27. Télécopie : (593-2) 250 44 35. Courriel: quito@unesco.org ou i.fernandez-aballi@unesco.org

NOUVELLES PUBLICATIONS

Les demandes de documents émanant de l'Argentine, du Brésil, de l'Espagne, du Mexique, du Portugal et des pays de la région Asie-Pacifique doivent être envoyées directement aux centres de documentation INF dont les adresses sont indiquées ci-après. Dans le cas de l'Afrique, de l'Amérique du Nord, de

l'Amérique latine et des Caraïbes, des États arabes et de l'Europe, ces demandes doivent continuer d'être adressées à : Division de la société de l'information, UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France.

ARGENTINE

Sr. Coordinador Nacional, RENBU
Universidad de Buenos Aires
Azcuena 280.1029
Capital Federal, Argentine

BRÉSIL

Director
ED.CNPQ/IBICT/UNESCO
9° Andar
SAS-Quadra 5-BL.H-Lote 6
70070-914 Brasilia DF,
Brésil

ESPAGNE

Sra. Directora
Consejo Superior de Investigaciones Científicas
Centro de Información y Documentación
Científica, C.I.N.D.O.C.
Calle Joaquin Costa, 22
28002 Madrid, Espagne

MEXIQUE

Sr. Director
Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología
Centro de Servicios de Información y
Documentación
Circuito Cultural Universitario
Ciudad Universitaria
04515 Mexico DF, Mexique

PORTUGAL

Sra. Gabriela Lopes da Silva Directora
Serviço de Informação e Documentação (SID)
Fundação para Ciência e Tecnológica (FCT)
Av. D. Carlos 1, 126
1200 Lisbonne, Portugal.

RÉGION ASIE-PACIFIQUE

UNESCO/INF Documents Supply Service
c/o The National Library of Thailand
Samsen Road
Bangkok 10300, Thaïlande

Tous les documents peuvent être consultés sur place dans les établissements susmentionnés. Des exemplaires peuvent être obtenus contre remboursement au prix fixé par les organismes chargés de la diffusion. L'UNESCO numérise actuellement ses documents : une sélection en texte intégral peut être consultée sur le site : <http://unesdoc.unesco.org/ulis/index.htm>

On trouvera ci-après une liste des nouvelles publications :

- HOSEIN, Gus. *Politique et société de l'information : limitation et restriction de la circulation globale de l'information*, Paris, UNESCO, 2004, 47 pages (CI-2004/WS/6) (en anglais et français). Publication pour le SMSI.
- DUTTON, William H. *Social Transformation in an Information Society: Rethinking Access*

to You and the World : Paris, UNESCO, 2004, 140 pages. Publication pour le SMSI.

- *ICT for Capacity Building: Critical Success Factors*. Brochure préparée pour la Conférence sur les TIC pour la formation au service du développement organisée dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information, 11-13 mai 2005, UNESCO, Paris.

CD-ROM

- *Information Management Ressource Kit*. Ce modèle propose une série de cours interactifs sur les opérations, les processus, les technologies et les compétences nécessaires à la création, la gestion et la diffusion de bibliothèques numériques. Copublié par la FAO et l'UNESCO, 2005.